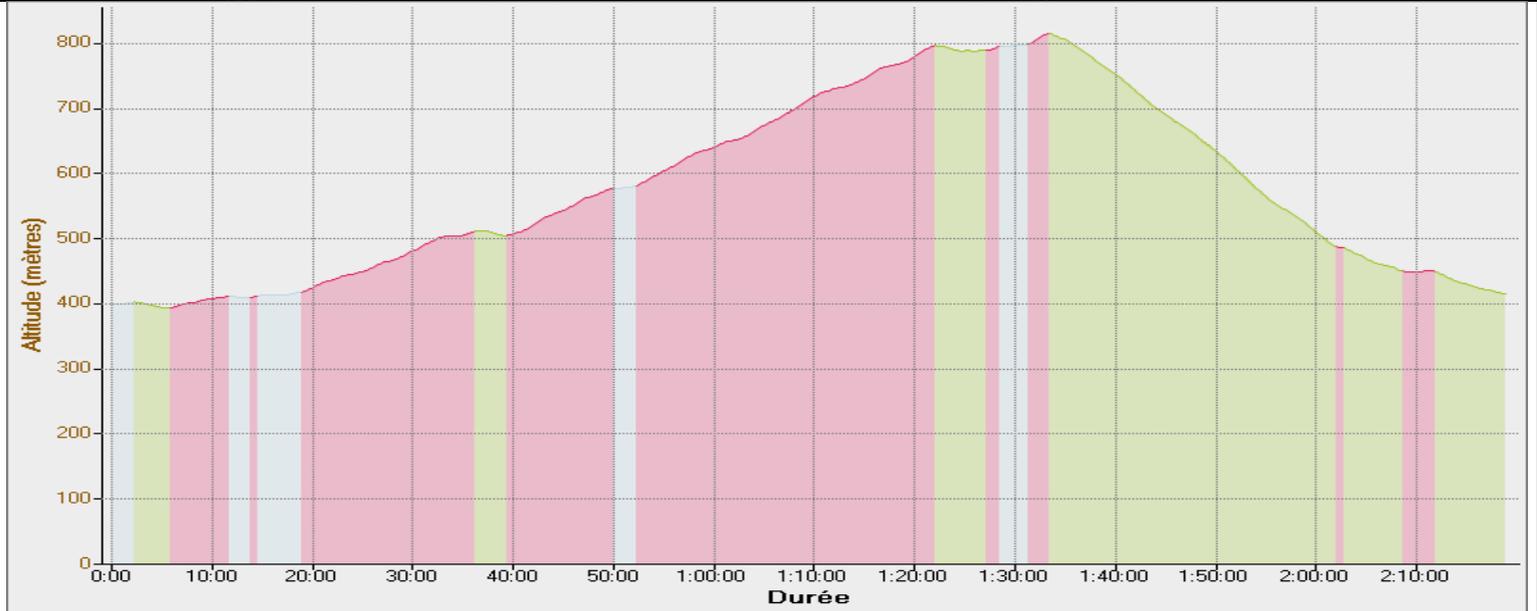
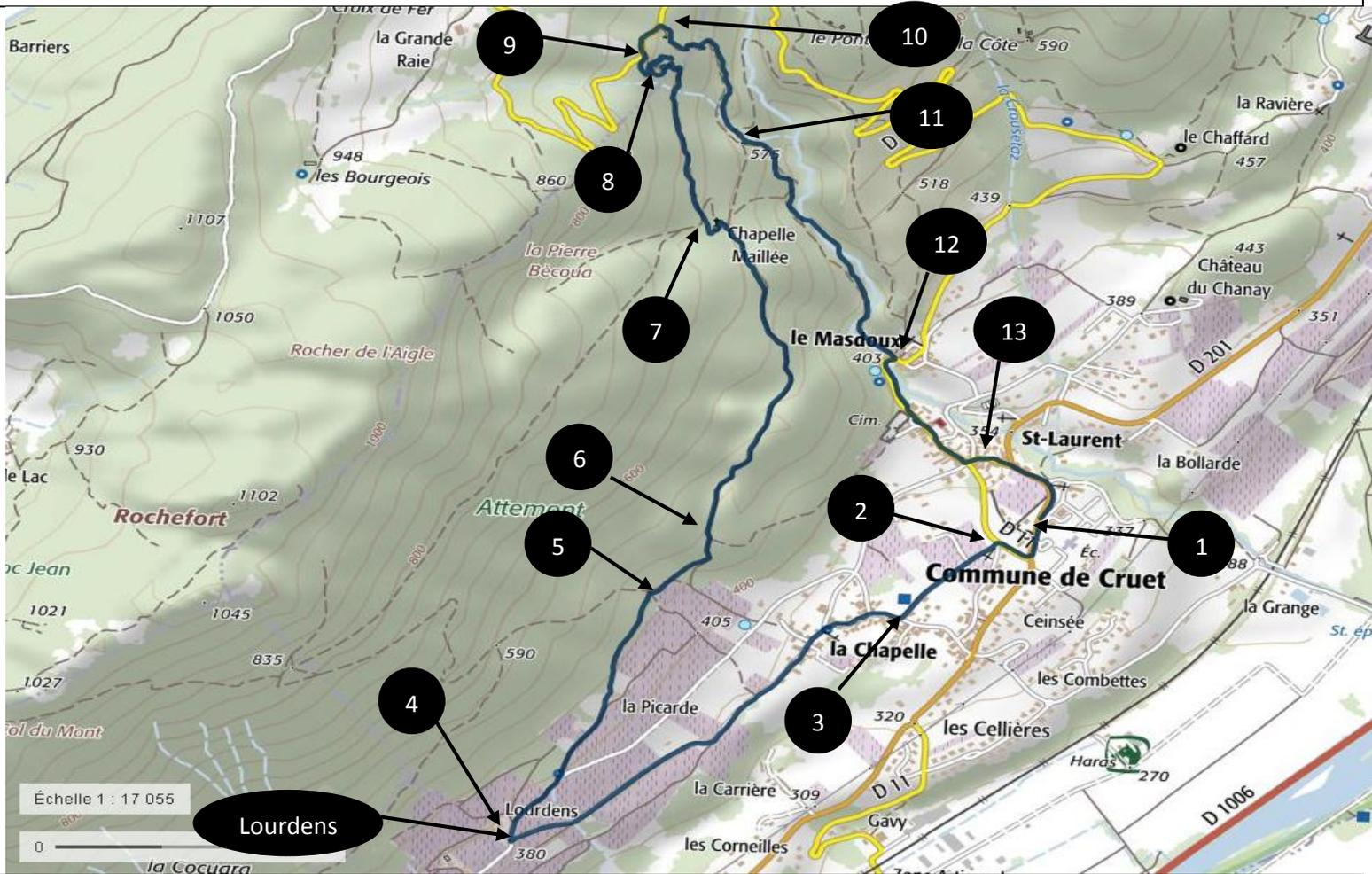
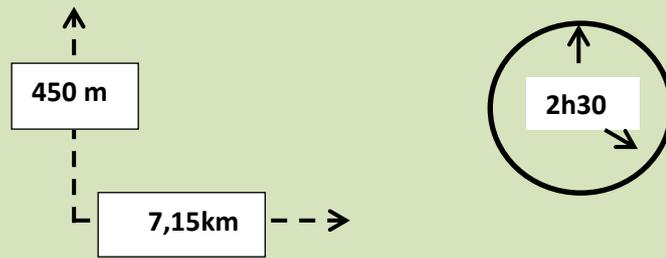
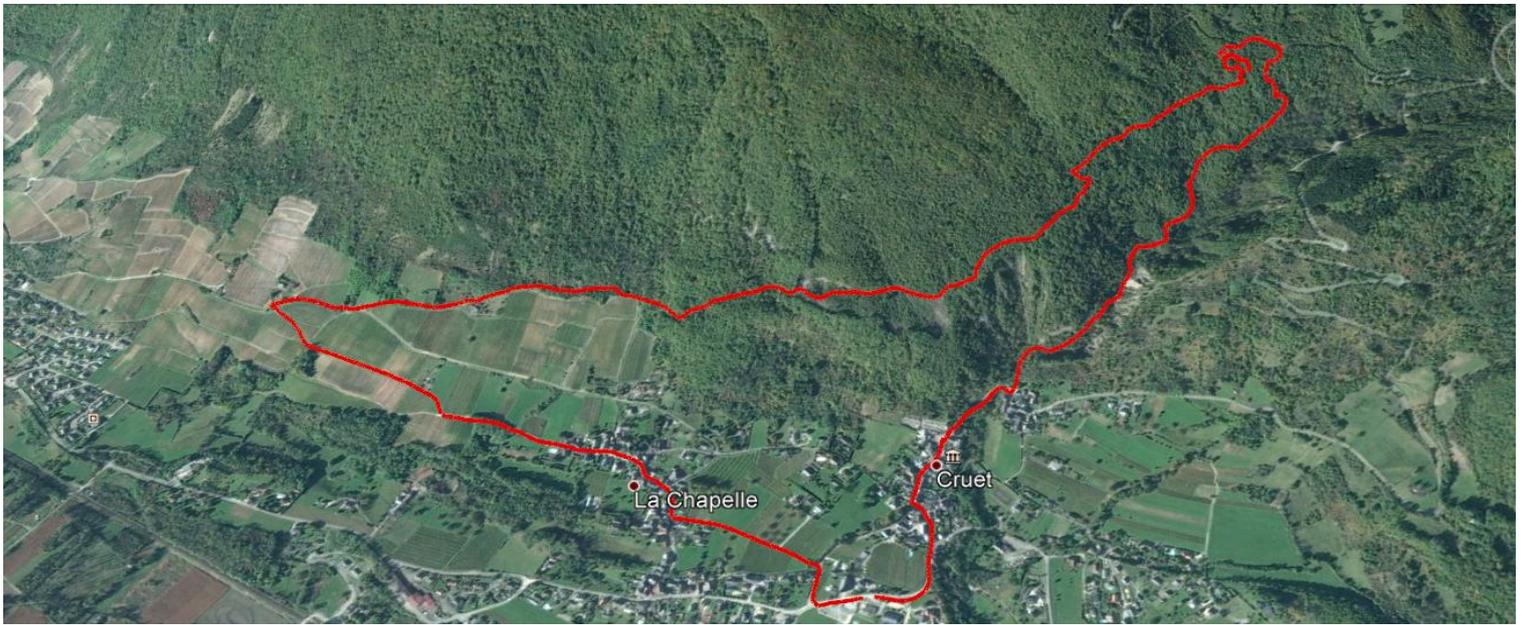


# RANDONNEES A CRUET

## LE CHEMIN DES CHARTREUX





1. Départ du parking devant l'*Eglise* (Point d'information), partir sur la gauche et suivre la rue *Marius Canton*
2. Prendre à gauche le chemin de *Paravy*, passer devant l'*Oratoire* dédié à la Vierge Marie admirer sur la droite *le château de Paravy* et passer devant *la fontaine Bouvet*.
3. Prendre à droite la rue de la *Chapelle*. Tout de suite dans la partie basse du mur à droite découvrir une *Pierre à conque*. Prendre à gauche la rue *Jean Fleury Lacoste*. Passer devant *la chapelle Notre Dame des Grâces, la Maison des évêques de Grenoble et le Colombier*. Suivre le balisage en direction de Lourdens jusqu'à *la grangerie de Lourdens*.
4. Suivre le balisage en direction de « au dessus de la Chapelle ». Passer à l'arrière de la maison *la Picarde* puis au dessus des vignes *des Dôdes*.
5. Suivre le balisage en direction de *Cruet*.
6. Au *Rocher blanc*, continuer la montée jusqu'à la *Chapelle Maillée*. Poursuivre la montée en restant à gauche.
7. Après un petit lacet prendre le sentier sur votre droite. (Le sentier pentu de ce carrefour mène vers le sentier des gardes).
8. A l'altitude de 746m prendre à droite le sentier qui vous amène au banc sur le *rocher de la résistance (attention : falaise)*. Revenir sur vos pas jusqu'au chemin des Chartreux et monter jusqu'à la route (CD11).
9. Prendre à droite le CD11 jusqu'à la glissière à droite en bordure de route à 100m.
10. Passer derrière la glissière et prendre à droite le sentier de *Château Foliet*. Tout de suite sur votre droite les ruines *des granges à Gazet*.
11. A la croisée des 4 chemins continuer tout droit en descendant le sentier de *Château Foliet*. Découvrir sur la gauche (à l'altitude de 475m) *la pierre à Bergin (ou pierre à promesses)* au bout d'un petit sentier de quelques dizaines de mètres en pente. Traverser le pont du *lieutenant d'Aubignat*
12. Arriver *au Masdoux*, traverser à droite le pont au-dessus du *Crousaz*, suivre la route passer devant le cimetière jusqu'à *la place du Maréchet*. Sur votre gauche se trouvait l'ancienne église dont il subsiste un pan de mur (pierres de taille). Poursuivre par la rue *Marius Canton*, passer devant la *Mairie* jusqu'au carrefour de la rue *St Laurent*.
13. Suivre le balisage vers la *Croix de l'ormaie*, puis celui en direction de l'*Eglise*, point de départ.